

RETKOOP

LE MESSAGE CONCERNANT LES RÉGIES D'AVANCE

« La régie d'avance se monte actuellement à ... »

Vous souhaitez clore votre cahier de comptabilité mais une ligne vous indique :

La régie d'avance se monte actuellement à : 1500,00

Cela signifie qu'il faut procéder aux retours de régies d'avance ...

Les étapes importantes en comptabilité

Le mode de saisie à privilégier pour les régies d'avance



❶ Le versement de la régie d'avance (ex : 150,00 € exclusivement par chèque)

n° de l'opération	Date	Libellé des opérations	n° de compte, classe, fondation, référence de règlement	Actes - Projets - Titres - regroupements d'actes, etc.	Paiement	Régie d'avance	512 01 : Titres	BRED Titres		
01	27/06/2023	Exercice au déficit reporté						1 481,84		
02	27/06/2023	Versement Régie d'avance - Classe CPCE1	4000002	regroup. A (autres péda.) (ou choisir dans cette liste)		150		150		
* : user obligé						Récapitulatif :	0,00	0,00	0,00	1 481,84

❷ Soit la régie d'avance n'a pas été complètement dépensée

« Le ou la collègue refait un chèque à l'ordre de la coopérative scolaire » (Montant **Retourné** : 25 €)

n° de l'opération	Date	Libellé des opérations	n° de compte, classe, fondation, référence de règlement	Actes - Projets - Titres - regroupements d'actes, etc.	Paiement	Régie d'avance	512 01 : Titres	BRED Titres
50	20/06/2024	Retiquet de regie d'avance - Classe CPCE1	4000002	regroup. A (autres péda.) (ou choisir dans cette liste)		25		25

OU

❸ Soit le ou la collègue a dépensé un peu plus et une régie complémentaire lui est versée

« Le Conseil de Coopérative ayant au préalable voté cette possibilité » (ex : 2^{ème} régie de 15 €)

n° de l'opération	Date	Libellé des opérations	n° de compte, classe, fondation, référence de règlement	Actes - Projets - Titres - regroupements d'actes, etc.	Paiement	Régie d'avance	512 01 : Titres	BRED Titres
50	20/06/2024	Versement Régie d'avance complémentaire - Classe CPCE1	4000002	regroup. A (autres péda.) (ou choisir dans cette liste)		15		15

OU

❹ Soit le ou la collègue a dépensé les 150 € au centime près (il n'y a donc pas de mouvement financier à prévoir)

Une fois qu'un point financier est fait pour chaque régie d'avance, il faut alors passer à la troisième et dernière étape qui consiste à expliquer comment ont été dépensées les régies d'avance ...

③ **Dépense effective 125,00 €** (sur les 150 € versés en début d'année) ... **expliquée**

N° de P.I. B	Date D	Libellé des opérations E	N° de compte, article, bordereau référence de règlement F	Pourcentage H	Régie d'avance versé retourné ou expliqué I		Modification, Suppression, Duplication X	6070 0008 Achats d'objets à revendre Z	6108 1008 Assurances AA	6181 0008 Dépenses éducatives AB	
62	20/06/2024	Ventilations comptables - Régie d'avance Classe CPCE1				150				125	
Suggestion: 4/38806								Valider et calculer			125

ou

③ **Dépense effective 165,00 €** (150 € versés + 15 € complémentaires) ... **expliquée**

N° de P.I. B	Date D	Libellé des opérations E	N° de compte, article, bordereau référence de règlement F	Pourcentage H	Régie d'avance versé retourné ou expliqué I		Modification, Suppression, Duplication X	6070 0008 Achats d'objets à revendre Z	6108 1008 Assurances AA	6181 0008 Dépenses éducatives AB	
62	20/06/2024	Ventilations comptables - Régie d'avance Classe CPCE1				165				165	
Suggestion: 4/38806								Valider et calculer			165

ou

③ **Dépense effective 150,00 €** (régie dépensée au centime près) ... **expliquée**

N° de P.I. B	Date D	Libellé des opérations E	N° de compte, article, bordereau référence de règlement F	Pourcentage H	Régie d'avance versé retourné ou expliqué I		Modification, Suppression, Duplication X	6070 0008 Achats d'objets à revendre Z	6108 1008 Assurances AA	6181 0008 Dépenses éducatives AB	
62	20/06/2024	Ventilations comptables - Régie d'avance Classe CPCE1				150				150	
Suggestion: 4/38806								Valider et calculer			150

Une fois que les trois étapes ont bien été respectées, vous n'avez plus de message d'erreur !

Les totaux des colonnes I et J, « Versé » et « Retourné Expliqué », doivent avoir le même montant !

Rappel !

Les cahiers de comptabilité des classes ayant permis de comptabiliser la régie d'avance sont rendus au mandataire afin qu'ils constituent des pièces comptables (ils ont alors numérotés ... dans notre exemple, il s'agit de la pièce n°62)